# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 OCTOBRE 1845.

*PUBLIÉ PAR*
**MAGNE & WHITE.**

**Nouvelle-Orléans :**
LUNDI MATIN, 27 OCTOBRE 1845.


*CANDIDATS WHIGS :*
POUR GOUVERNEUR,
**WILLIAM DEBUYS.**
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
**EDWARD SPARROW.**

## UNE EXCENTRICITE BRITANNIQUE

La presse anglaise, quand elle est à bout d'injures envers les Etats-Unis, s'amuse à fabriquer les plus extravagantes histoires à leur sujet. La dernière qu'il nous en circulation le *Times* de Londres est bien certainement la plus mirobolante bouffonnerie; le *canard* le plus gigantesque qui ait jamais été lancé de par le monde. Voici le fait.

On a pas oublié l'incendie du beau navire à vapeur américain, le *Missouri*, qui eut lieu, il y a dix-huit mois ou deux ans, dans la rade de Gibraltar.—Comment le feu s'était-il communiqué à ce navire? c'est ce qui est resté une énigme pour nous, et qui probablement en serait pas pour certaine Anglais, si, en effet, ils ont, le Times, qui devrait peut-être n'y point toucher, vient révéller le souvenir de ce sinistre, en blâmant contre le gouvernement américain la plus incroyable de toutes les accusations. Il prétend, qu'avec un correspondant digne de foi, que dans les débris du bâtiment incendié on a trouvé des chaînes pareilles à celles dont se servent les négriers de la côte d'Afrique : chaînes de toute dimension et de tout calibre, bref, il conclut qu'il y en avait pour les adultes, pour les femmes et pour les enfans. Son correspondant ajoutait, lui, a envoyé un spécimen de la chose. Bref, à l'entendre, le Missouri n'aurait été qu'un gigantesque négrier, venu tout exprès pour défier les croiseurs et se livrer à la traite sur la plus large échelle. Il invite le gouvernement anglais à exiger du gouvernement américain qu'une enquête soit faite à cet égard.

En vérité, c'est à n'en pas croire ses yeux ! Le rédacteur du Times n'est-il donc pas de Bedlam ? Et ne faudrait-il pas l'y renvoyer au milieu des fous et des fonds, si ses calomnies n'étaient pas aussi inoffensives ?

La présence de ces chaînes dans les débris du Missouri est pratique de la façon la plus simple et la plus naturelle : lorsqu'un navire de guerre part, fut-ce même pour une expédition pacifique, il prend son armement complet, comme s'il allait en guerre, afin d'être prêt pour toutes les éventualités. Comme partie de l'armement se trouvent un certain nombre de chaînes, destinées aux prisonniers, si l'on en fait. A bord d'un bâtiment de ligne, on en emporte ordinairement trois cents de différente espèce, à bord d'une frégate comme le Missouri, ce nombre va d'ordinaire à quatre cent cinquante. Or le Missouri avait son contingent de chaînes de tout genre, afin de se conformer à l'ordonnance. Il fut été Anglais, il faut être américanophobe, comme l'est le Times, pour avoir vu là des préparatifs pour faire la traite, pour avoir transformé le Missouri en l'un gigantesque négrier.

Quelques uns de nos confrères du Nord ont déjà fait bonne justice de ce monstrueux canard; les uns ont pour une fougueuse indignation, l'Union en première ligne; les autres se contentent d'en rire comme nous le faisons. Les journaux français ont eu assez le tact de signaler l'article du Times dès son apparition, bien qu'ils n'aussent point à leur service l'explication qui précède. Le journal la Presse notamment en a traité absurdité dans les termes les plus explicites :

"Nous n'avons pas besoin de dire combien de pareilles suppositions sont invraisemblables. Parce que la mer a rejeté des boîtes de chaînes, a-t-on le droit de conclure que ces chaînes étaient destinées à garrotter des esclaves? Comment faire accroire que le Missouri, allant en Afrique qu'était-il pour lui le commerce de la chair humaine, serait-il venu à Gibraltar ? Et d'ailleurs, que toutes ces ruses auraient pu décrypter le caractère suspect de son installation ? Il est vrai qu'il ne manque de bonnes ; il serait subjoint de faire longtemps un vaisseau pour qu'il ne fut pas suffisamment équipé. Nous pensons que le gouvernement américain ne saurait pas les conseils du Times. Dans le cas contraire, nous le supposerons à Washington disant à son ambassadeur qu'il serait fait au gouvernement américain une injure gratuite, si l'on en doutait de lui et de mettre toute sa conduite dans laquelle on ne saurait trouver de la traite des noirs."

Il est vrai que le dernier volume de l'*Histoire de la guerre de 1812*, par Ch. J. Ingersoll, a paru, et ce volume déjà soulevé de vives critiques dans plusieurs journaux, notamment dans le Courrier and Enquirer de New York, et des réclamations énergiques du brave Commodore Stewart qui donne une lettre rétrée publique, contredit quelques-unes des plus graves assertions de M. Ingersoll et discute son livre en un mot de "fiores et de mensonges."

## CHRONIQUE LOCALE.

Une femme nommée Brown a été trouvée morte dans un lit, rue St. Ann, N. 72, près de la Nouvelle Levée. Il résulte de l'enquête prendre par le Coroner Rennie, qu'elle avait le cou disloqué et diverses autres marques de violence. C'est son mari qui a donné les premières informations sur cette affaire, et il est soupçonné d'avoir causé sa mort. Il est arrêté et sera exécuté ce soir par le recorder Baldwin.

Pat Donohue, Michel Grier et John Tate, qui ont été blessés par l'explosion à bord du bateau *Persian*, sont mieux actuellement.

Vol.—Une certaine quantité de marchandises ont été volées à quelques jours dans une maison située entre Aqueduct et Tonnage. Hier, John Hardin, John Ferdinand Brunkhorst et Melinda Barker, ont été arrêtés sous inculpation d'avoir commis le vol. Abraham Myers, il y a près, qui a la réputation d'avoir vendu des couleurs dans les magasins de M. McCutcheon, a aussi accusé d'être complice de ce vol de la rue Apollo, et sera examiné en même temps.

James Penn, h. c. d. a été arrêté hier par le capitaine Youngers, de la police municipale, sous l'accusation d'avoir blessé d'un coup de couteau, à bord du steamer F. M. Shreck, un nègre esclave de M. Janson. Il est la blessure n'est pas dangereuse à ce qu'on assure. Il sera examiné de nouveau devant le recorder Gélé.

Nous apprenons avec plaisir que le recorder Génois est actuellement remis de sa maladie pour reprendre ses fonctions.

Texas.—Le navire à vapeur *New York*, nous apprennent les journaux du Texas jusqu'au 22 courant. Il n'y a rien d'intéressant.

Colombie.—Houston Stat. "Les comités voisins ont presque unanimement prononcé en faveur de l'adoption de la constitution. Dans les trois districts de Sherwood et de Rankin, dans le comté de Houston, la Constitution a été adoptée à l'unanimité; dans le comté de Cherokee, elle a été prononcée contre l'annexion. Ce dernier fait est rapporté dans le comté d'Austin. A Brenham comté de Washington, sur 200 vote quatre-vingt seulement ont voté contre l'annexion, et 120 en faveur contre la Constitution."

## HAVANE.

Partie Hope Hawes, nous avons reçu nos lisses de la Havane jusqu'au 18 de ce mois. Nous n'y trouvons que des nouvelles trop exclusivement locales pour les reproduire.

Mexique.—Par le goélette Wm. C. Preston, capitaine Cot, venant de Matamoros, d'où elle est partie le 9 de ce mois, nous avons reçu des journaux, mais ne contenant aucune nouvelle. Le capitaine rapporte qu'il y avait à Matamoros neuf cents hommes de troupes, mais nul indice de guerre, nulle préparation pour en venir à des hostilités.

Le Journal de Louisville, dans un article sur le Natif Americanisme, s'exprime ainsi sur l'opinion de M. Clay :

"Nous pesons soigneusement nos mots quand nous affirmons que M. Clay regarde la formation d'un tiers parti sur la seule idée du natif américanisme, comme dépourvue de toute raison, désastreuse, mortelle. Il ne croit pas que le parti de l'abolition, le parti anti-maçonnique, le parti natif américain, puissent jamais produire quelque bien pour le pays. Nous pouvons ajouter qu'il est aussi d'opinion que "sans la diversion nativo-americaine, les whigs eussent été vaincus à la dernière élection présidentielle."

Pennsylvanie.—Les démocrates ont comme d'ordinaire, la majorité à la Législature. A la chambre ils auront une forte majorité, au Sénat les whigs ont gagné quelques membres. Sur dans la ville et dans le comté de Philadelphie, il n'y a pas lieu de lutte réelle ; les whigs ont la seule parti dominant triomphe sans résistance.

Ohio.—Les retours ne sont pas encore complets; dans les localités abandonnent l'Etat. Il est presque certain que les whigs ont emporté les deux branches de la Législature. L'Ohio est toujours fidèle à la bonne cause. Nous publierons les retours aussitôt que nous les aurons.

Mort du général Armstrong.—Un des plus anciens et des plus honorables officiers de l'armée des Etats Unis, le général à brevet Armstrong, colonel du 3e. régiment d'artillerie, est mort, le 13 courant, à Uppersville, Virginie. C'est lui qui commandait en chef l'armée de Floride dans la campagne de 1840 41.

Incendie d'un steamboat.—Le bateau à vapeur Native, capitaine Cockley, a été feu le 21 courant, tandis qu'il était mouillé au Crane-Landing, sur la rivière Black. Les livres, les papiers et environ quatre mille piastres de marchandises appartenant au capitaine Cockley ont été la proie des flammes. Le bateau est totalement perdu.

Edward Warren, du Missouri, a été nommé par le président, consul des Etats-Unis au port de Trieste, en remplacement de A. D. Mann, démissionnaire.

New-York.—Le 17 courant, un enfant de trois ans, nommé John Barry, a été mortellement brûlé, dans la maison située à l'encoignure des rues Water et Roosevelt. Le petit malheureux jouait avec un parapluie enflammé qui communique le feu à ses vêtements ; sa mère était tellement grise qu'elle ne songea même pas à éteindre le feu. L'enfant a été transporté à l'hôpital et y est mort au bout de quelques heures.

M. Templeton, chanteur anglais, qui jouit d'une belle réputation en Europe, obtient de beaux succès à New York.

Le navire à vapeur Cambria est parti de Boston, ayant à bord soixante-dix-sept passagers pour Liverpool et cinq pour Halifax. Parmi les premiers nous remarquons Mme Fanny Kemble-Butler de Philadelphie, Mme Reynolds, actrice, et le révérend McLeod. La société est variée, comme on le voit, à bord des paquebots à vapeur.

Maryland.—Le 17 courant, il a gelé aux environs de Baltimore.

## EXTRAITS DES JOURNAUX DE FRANCE.

Toutes les élections partielles qui venaient de se faire avaient tourné au profit des conservateurs par des majorités plus ou moins considérables.—Mais les journaux de l'opposition disent qu'on avait si bien choisi son moment que cela ne prouve rien en faveur du ministère. Ce qu'il y a de sûr c'est que ce n'est pas un gain—attendu que ce sont des conservateurs qui succèdent à des conservateurs.

—Il est de nouveau question d'une sixième ou septième fournée de pairs entièrement composée de députés. Elle sera publiée aussitôt qu'on connaîtra le résultat des élections des neuf colléges appelés à remplacer les députés envoyés dernièrement au Luxembourg.

—Paris est déjà complétement épuisé de ses pièces de six bards et de deux sous à l'N. Il n'en vient plus de la monnaie que des départemens par le canal des recevoirs généraux. On estime à la monnaie de Paris que près de la moitié des pièces de dix centimes à l'N et de sept liards qu'on croyait en circulation ont été perdues, fondues ou seront passées à l'étranger, de sorte que l'opération du retrait serait loin d'être aussi importante qu'on le supposait.

—Le gouvernement se propose d'émettre cette année, pour deux millions et pièces de 25 et 50 centimes, 1 et 2 francs. Les pièces de 25 et 50 centimes sont surtout nécessaires. Le commerce de Paris commence à se plaindre de la rareté de la petite monnaie.

—Mme Lafarge, dont on ne parlait plus, vient d'écrire de sa prison une lettre à M. Berryer, dans laquelle elle dit qu'elle est arrivée à ne plus penser qu'à deux choses : l'amour de Dieu et la mort.

—Il est à peu près certain aujourd'hui que la chambre des députés s'occupera sérieusement l'année prochaine de la réforme postale, et que la France entrera enfin dans la voie des réductions, que cette voie tracée par l'Angleterre, et suivie par un grand nombre d'Etats du continent. Un grand nombre de conseils généraux ont exprimé des vœux pour l'adoption de cette réforme, et l'expérience de plusieurs années a déjà prouvé en Angleterre que le meilleur système de taxe multiplie les communications postales que le revenu de l'état n'a subi qu'une diminution momentanée, suivie bientôt d'un accroissement considérable de revenu.

Au reste, il n'y a plus maintenant d'opposition dans la presse, au sujet de cette réforme, et nous voyons ce matin que le Journal des Débats lui-même déclare que le moment est arrivé où la France ne peut plus rester en arrière de l'Angleterre, des Etats-Unis, de Danemarck, de l'Autriche et de l'Espagne.

On sait qu'à la dernière session M. Lacave-Laplagne hésitait encore à prendre l'initiative d'une pareille réforme. Il redoutait l'effet qui pourrait en résulter pour le revenu public. Mais on assure qu'il est enfin décidé à tenter un premier pas à la session prochaine, et qu'une première réduction postale sera proposée aux chambres. Ainsi se trouverait bientôt détruite tous les inconvénients qui résultaient jadis de l'éloignement entre la capitale et les villes frontières. Nous avons déjà ou nous aurons des lignes de chemins de fer rayonnant de la capitale aux extrémités, et une journée suffira pour correspondre de Paris à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, à Toulon. D'un autre côté les lettres ne couteront pas plus cher pour franchir cette distance que le prix actuel d'un port de lettre pour Paris ou la banlieue.

Parlant du même sujet, un autre journal dit :

—On s'occupe depuis un mois au ministère des finances de la mise en vigueur du timbre des lettres dans les divers états de l'Europe, pour servir de base à la réforme postale, dont il paraît que M. Lacave-Laplagne est enfin décidé à prendre l'initiative au commencement de la prochaine session. Il paraît incontestable que les vœux qui se sont prononcés jusqu'à ce jour en faveur d'une réforme radicale semblable à celle qui a été suivie en Angleterre des plus heureux résultats. Ainsi le prix de 10 centimes serait établi pour ce qu'on appelle la grande banlieue, qui s'étend maintenant à quarante lieues autour de Paris, et comprend Rouen, le Havre, Orléans, etc. Ce serait le port le plus bas. Le prix maximum serait de 50 centimes, et serait perçu pour les lettres de Marseille, Toulon, Perpignan, etc. Entre ces deux extrêmes, il serait fixé plus entre 10 et 50 centimes pour les localités situées entre la grande banlieue et les frontières les plus éloignées.

Nous croyons que rien n'empêcherait déjà à présent de faire une réforme complète, et d'établir le port de 10 centimes pour toute la France, au lieu d'attendre pour faire pour entièrement les villes extrêmes de cet avantage, que les grandes lignes de chemin de fer rendent les communications moins onéreuses entre toutes les parties de la France.

—MM. Jollivet et Charles Dupin ont été réélus délégués de la Martinique.

—M. le maréchal, ministre de la guerre, fait poursuivre l'étude d'un projet de défense des côtes bigrées par l'Océan. Un projet de loi sera, dit-on, en présenté dans les premiers jours de la session prochaine, ayant pour objet la demande d'un crédit, afin de mettre tout le littoral à l'état de défense. L'étude des divers systèmes de fortifications sur nos côtes est faite simultanément sur les lieux par les officiers du génie, les ingénieurs de la marine et ceux des ponts-et-chaussées. (*Constitutionnel.*)

—Des faits graves se sont passés cette semaine dans le pays de Sault, aux confins de l'Ariège. Les habitans d'Ecouloubre, s'attribuant le droit de faire paccager leurs bestiaux sur les terrains limitrophes de propriétés communales, appartenant à M. le marquis de Larochefoucault, en usaient sans aucun scrupule. Les gardes attachés au service de M de Larochefoucault, lassés de l'inutilité de leurs prohibitions, saisirent un jour un certain nombre de bêtes de ces bêtes, les conduisirent et déposèrent à Roquefort, sous la garde de la brigade de gendarmerie. Le lendemain, 200 hommes armés de pioches, de haches et de bâtons, quittant le village d'Ecouloubre, vinrent en tumulte réclamer à Roquefort les bestiaux qui leur avait enlevés. Les gendarmes n'opposèrent à ces factieux qu'une courte résistance, dont la prolongation n'eût peut-être pas été sans danger : force fut de leur céder. A leur retour pourtant, ils abattirent bon nombre de jeunes arbres et mirent le feu à diverses constructions qu'heureusement on a pu sauver.

Un détachement de 150 hommes appartenant au 8e de ligne, en garnison à Limoux, s'est transporté immédiatement dans la commune d'Ecouloubre. MM. le juge d'instruction et le procureur du roi se sont rendus sur les lieux afin d'instruire régulièrement.

—La Constitutionnel emprunte à un livre publié à Leipsick une statistique curieuse de la compagnie de Jésus. En voici un extrait :

"En Europe et hors d'Europe, la société de Jésus possède actuellement 14 provinces : celles de Rome, de Sicile, de Naples, de Turin, d'Espagne, de Paris, de Lyon, de Belgique, d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, d'Irlande, de Maryland et du Missouri.

"" Le 1er janvier 1838, elle avait dans ces provinces 173 établissemens et 3,057 membres ;

" Le 1er janvier 1841, 211 établissemens et 3,565 membres ;

" Le 1er janvier 1841, 233 établissemens et 4,132 membres.

" Ainsi, dans l'espace de six années, il y a eu un accroissement de 62 établissemens et de 1,066 membres.

"En 1844, cet accroissement a été encore plus rapide. Dans les sept provinces de Rome, de Sicile, de Turin, d'Espagne, de Paris, de Lyon et de Belgique, les seules dont les renseignemens soient déjà parvenus à Rome, l'ordre a reçu, du 1er janvier au 1er janvier 1845, 394 nouveaux membres.

"La province de Paris se compose, avec Paris, de la partie septentrionale de la France, au 1er janvier 1841, elle renfermait 201 jésuites et 2420 Au 1er janvier 1845. A Paris même, ils avaient une résidence et un séminaire renfermant 23 prêtres et 10 frères; à Saint Acheul, un noviciat et une résidence, où se trouvaient 15 prêtres, 20 novices et 14 frères; des résidences à Angers (10 prêtres 3 frères,) à Strasbourg (6 prêtres et 2 frères), à Bourges (6 prêtres et 3 frères), à Quimper (6 prêtres et 4 frères,) à Metz (10 prêtres et 3 frères), à Nantes 8 prêtres et 4 frères, à Vannes (7 prêtres et 3 frères), à Lille (5 prêtres et 3 frères), à Lisoux, près de Laon (6 prêtres et 3 frères), à Poitiers (6 prêtres et 2 frères,) à Rouen (6 prêtres et 3 frères.) Il avaient à Laval un noviciat et un séminaire renfermant 77 jésuites, dont 28 prêtres, 36 novices et 13 frères.

"A Issenheim, dans le département du Haut-Rhin une résidence et un noviciat créés il y a peu de temps, contenaient, le 1er. janvier 1845, 7 prêtres, 9 novices et 12 frères. Comme les colléges ne leur sont pas ouverts en France, ils en ont fondé un aux portes du royaume, à Brugelette, en Belgique. Ce collége dépend de la province de France, et il n'y trouve 19 prêtres, 35 novices et 11 frères. La province de France a encore 19 jésuites en mission dans le Canada, 8 en Chine, et elle possède dans l'Amérique du Nord 2 établissemens où sont réunis 19 prêtres, 36 novices et 11 frères; ce sont le noviciat de Saint-Marie et le collége de Louisville, dans l'Etat de Kentucky.

"La province de Lyon comprend la partie méridionale de la France. Elle renfermait 290 jésuites en 1841, et 446 le 1er janvier 1845. Il y avait à cette époque des résidences à Lyon (18 prêtres et 10 frères), à Aix (6 prêtres et 3 frères), à Bordeaux (8 prêtres et 5 frères), à Dôle (13 prêtres, 13 novices et 9 frères, à Grenoble (6 prêtres et 3 frères), à Marseille (8 prêtres et 5 frères.)

"Il y avait à Toulouse une résidence et une maison du troisième degré à Lalouvesc (7 prêtres et 4 frères), un noviciat à Avignon (13 prêtres, 1 novice, 4 frères,) une résidence et une maison de troisième du séminaire à Vals (25 prêtres, 58 novices et 13 frères.)

La province de Lyon avait encore 39 jésuites en Afrique, dont 17 prêtres, 6 novices et 16 frères, répartis : dans les résidences d'Alger, d'Oran et de Constantine ; 22 missionnaires dans les Indes-Orientales, à Trichinapaly, dans le présidence de Madras, et dans l'île de Maduru, au nord-est de Java; 10 en Syrie, et 6 à Madagascar.

"Telle est la situation de la compagnie de Jésus en France. Il n'y a rien de changé Les pères y sont divisés en petits groupes ; ils n'y sont ni moins nombreux, ni moins actifs, ni moins riches, et leur dispersion apparente est devenue pour le gouvernement un prétexte d'inaliéner davantage vers le clergé."

On lit dans le *Journal du Havre*:

*Affreux sinistre*.—"Nous recevons par le *Mortelsin*, entré ce matin à la marée, la douloureuse nouvelle d'un effroyable malheur arrivé dimanche sur la rade de Brest.

"La goélette de l'état la Dorie, *surprise*, en donnant dans le goulet, par un grain violent, a sombré sous voiles, et partie de son équipage a été noyée avant que les secours eussent eu le temps d'arriver du port.

"La Dorie, goélette de six canons, employée au service local de la Guadeloupe, était commandée par M. Lemoine, lieutenant de vaisseau, et avait un nombreux état-major. Tiente-six hommes, nous écrit-on, ont péri dans ce sinistre, sur lequel nous n'avons pas d'autres détails."

—Un arabe du Sahara algérien était dernièrement à Alger. Nous avons été curieux de lui demander ce que l'on pense de nous dans la partie avancée du Sahara. Voici littéralement ce qu'il nous a répondu : nous le reproduisons dans toute sa naïveté :

"On dit de vous aux veillées, dans toutes les tentes et dans tous les kouas-ours, que vous êtes immensément riches ; qu'il vous arrive tous les mois, d'Espagne, des vaisseaux chargés de douros, emplies dans vos magasins comme dans les nôtres des sacs de dattes ; votre armée est nombreuse comme les sauterelles, pourrue de tout ; chacun de ses fantassins porte une lance au bout de son fusil et un bât (berdâs) qui contient soit provisions ; ils sont infatigables, *ferrur* comme des chevaux et tous ne font qu'un. On exalte votre justice, amar, vos chefs ne commettent point d'injustice, et devant vos cadis, le pauvre vaut le riche."

L'Arabe se tut, mais sa physionomie indiquait assez qu'il n'avait pas dit toute sa pensée; nous le pressâmes de questions pour savoir ce qu'on pouvait nous reprocher, il hésita longtemps : "Puisque vous le voulez, reprit-il enfin, voici ce vous reproche de boire du vin de manger du cochon, d'embrasser vos chiens, de rire même en vous disant bonjour et de satisfaire debout l'un de vos besoins naturels."

Moniteur Algérien.

—On nous écrit d'Oran, en date de 10 septembre :

"Le bâtiment à vapeur le Chacal a fait son premier voyage à Tanger. Parti de notre port le 30 août, il était de retour le 6 septembre. Ce navigateur a apporté des dépêches de notre consul. Il annonce que nos bâtimens sont parfaitement accueillis maintenant sur les côtes du Maroc. Les officiers du Chacal ont été, à Tanger, l'objet de mille prévenances de la part de l'autorité du lieu.

"Le bâtiment à vapeur le Phare, parti le 30 août pour Djemma-Ghazouat, est rentré le 4 septembre, après avoir visité divers points de la côte. Il avait à bord M. Martemprey, chef d'escadron d'état-major, envoyé en mission.

"Au départ du Phare de Ghazouat, le bruit était accrédité sur ce point qu'Abd-el-Kader se trouvait chez les Kabyles de la rive gauche de la Malouia; ses cavaliers, au nombre de 300 environ, avaient fait des secrètes tentatives contre nos tribus de l'extrême frontière, qui sont fort inquiétées, ce qui a décidé l'autorité à prendre des mesures pour mettre un terme à un état de choses qui pourrait en se prolongeant nuire à nos intérêts. On entame à Djemma-Ghazouat des approvisionnemens considérables pour les colonnes qui opéreront de ce côté au printemps afin de mettre les Kabyles de la frontière à la raison. On assure que l'empereur Abderrhaman nous autorise à pénétrer sur le territoire de ses états si les circonstances l'exigent, et des personnes qui ont la prétention d'être bien informées affirment que nos colonnes donneront le moyen à la chasse à Abd-el-Kader et dernier ne fait acte de soumission au sultan du Maroc.

"Le vapeur l'Euphrate est arrivé en courrier d'Alger, le 4 septembre, avec 15 passagers. Ce bâtiment avait à bord M. le général Bourjolly, qu'il a pris à Montagnorem, et qui, en l'absence de M. le maréchal général de Lamoricière, vient prendre le commandement de la division, et Berthier, sous-directeur de l'intérieur, venant d'Alger."

—On lit dans la Presse :

Descente chez un Libraire.—Saisie d'ouvrages prohibés.—Un commissaire de police délégué, M. Fourdras, s'est présenté aujourd'hui aux magasins de librairie de Mme Veuve Desbleds, quai des Augustins, 49 et y a procédé, en vertu d'un mandat décerné par M. le juge d'instruction Michaux, à la saisie d'un grand nombre d'ouvrages, condamnés à la plupart sous la restauration comme immoraux ou irréligieux. Les ouvrages dont il existait un plus grand nombre d'exemplaires, lesquels ont été placés sous scellés, sont : les Amours secrètes de Napoléon, le Jardin d'amour, les Œuvres badines de Piron, le Nouveau Catéchisme de l'amour, &c.

—On lit dans l'Annotateur de Boulogne du 29 septembre :

Le colonne de la Grande-Armée est terminée, après quarante et un ans de travaux. Le premier pierre en a été posée par le maréchal Soult, le 9 novembre 1804, et c'est seulement en septembre 1845, qu'elle a pu être achevée. Les événemens politiques ont retardé la construction du monument, mais n'ont rien changé à ses proportions. La colonne de Vendôme, qui aujourd'hui est celle dont le plan a été voté par la Grande-Armée, au 28 thermidor an XII. Elle est d'ordre dorique composé, et autrement d'un scotière. Elle a 150 pieds de hauteur, et la statue qui doit la surmonter en a quatorze. Les fondations en ont été faites avec des rocherches des falaises, et toutes les parties de la colonne avec des marbres du pays, extraits des carrières de Marquise. Un bruit, connu sous le nom de stinkal, pour le pedestal, et trente grès cendré, varié de nuances agatées, ne nuire aujourd'hui marbre de la colonne. Deux lions sont couchés à l'entrée du monument, sur deux socles élevés. Le lion est en bronze fondu dans une double enceinte, l'une en marbre, l'autre en pierre, celles-ci bordées extérieurement d'arbres.

L'inscription suivante a été gravée sur la première pierre :

PREMIERE PIERRE
De Monument décerné
par Napoléon empereur des Français
et la Bataille
A L'EMPEREUR NAPOLEON
Posée par le maréchal Soult, commandant en chef,
le 18 brumaire an XIII (9 novembre 1804.)

Deux bas-reliefs occupent la face principale du monument celle qui lui est opposée. Dans le premier, l'armée présente à Napoléon le plan de la colonne qu'elle se propose d'ériger. Dans le second, l'empereur distribue, dans le champ de Tertinchun, les décorations de la Légion-d'Honneur.

## ESPAGNE.

L'opinion des divers journaux peut être classée de la manière suivante :

La Esperanza représente la fraction la moins exagérée du parti Carliste; El Catolico s'adresse à la partie mécontente du clergé ; la propriété d'El Conciliador appartient aux disciples démocratiques de la dernière législature; El Espectador est demeuré fidèle à l'ancien Carlisme; El Clamor Publico a été fondé sous les auspices des progressistes influens ; l'Eco del Comercio est l'organe de ceux qui n'ont pas oublié les nombreuses fautes du gouvernement du régent ; El Heraldo est allié à une fraction du parlement une autre fraction du parti modéré qui veut un système de gouvernement plus énergique et plus rapproché, pour organe le Heraldo, et pour chef le général Narvaez ; El Espanol est en guerre ouverte contre l'Indépendance militaire ; El Castellano, neuve entre l'opposition conservatrice et le gouvernement, est le représentant d'un certain sentiment dans lequel le sein jugement, l'impartialité, se trouvent mêlés avec de certaines préoccupations. Dans la crise actuelle, El Clamor Conciliador attaque en masse le parti modéré, et promet une ruée guerre aux tabouts qui maintient de l'opposition modérée. El Clamor Publico, et autres organes progressistes, protestent contre une modification du cabinet ; ils veulent un changement complet : El Espanol repousse toute influence militaire; El Castellano s'efforce de prouver au gouvernement qu'il fait choisir entre la légalité stricte ou l'illégalité sans bornes ; El Heraldo voudrait sauver l'élément de force qui se trouve dans le cabinet; El Tiempo appelle de tous ses vœux un changement de cabinet ; El Globo dit qu'il ne désire pas un changement de personne, mais un changement de marche politique administrative. (El Globo.)

—On lit dans le journal portugais Dos pobres de Porto :

*Découverte d'une Conspiration.* — "L'ex-général espagnol Iriarte débarqua à Fos le 1er août ; il était venu sur le paquebot anglais. A neuf heures du soir, il se rendit à l'hôtellerie située rue de Ballemonte, et qui est tenue par un espagnol nommé Romano. Iriarte était accompagné d'un autre général espagnol déguisé en domestique, connu sous le nom de Pedro et Perilhas. L'ex-général demanda au maître de l'hôtellerie de lui donner un guide pour conduire son compagnon chez divers émigrés espagnols. Dans la nuit suivante, il quitta l'hôtellerie, où il laissa son compagnon, et il alla à la rue de Las Flores, à Taypas et ensuite à Villa-Nova, où il se tint caché. Il eut des conférences avec les émigrés espagnols et avec quelques autres personnes. On s'occupe de procurer à l'ex-général un passe-port pour Braga. Il avait d'assez fortes sommes d'argent et lettres de changes sur Londres ; il vint au secours de plusieurs émigrés; il conférait d'envoyer des armes, dans des barriques de sucre, aux frontières, où devaient se réunir les émigrés et ses partisans. La autorités prirent des mesures pour l'arrêter. Le secret fut découvert, et le 13 l'équipage de l'ex-général partit pour Fos, accompagné de Pedro et Perilhas, pour s'embarquer à bord du paquebot. On ignore si Iriarte s'est embarqué ici ou à Oraz; quelques personnes disent qu'il est encore caché à Oporto." [El Castellano]

—Quelques personnes assurent que le président du conseil est décidé à former un nouveau cabinet, dont lui-même serait la base. On ajoute que les diverses nuances exprimées par le Tiempo, l'Heraldo et le Globo seraient représentées dans le nouveau ministère, qui serait alors soutenu avec chaleur par ces trois journaux. D'autres personnes regardent cet arrangement comme impossible, car, si les ministres qui composaient la fraction du parti modéré, ils ne seraient plus exemple que nos collègues, surtout si l'on examine sa conduite sous le rapport de la légalité. D'ailleurs, les grandes mesures du ministère ont été concertées dans le conseil, et il est certain qu'elles n'auraient pu être adoptées sans le consentement du président.

Nous avons aussi entendu dire que le ministère, loin de se dissoudre, se consolidérait du moins jusqu'au moment de la réunion des Cortès, et qu'il chercherait à calmer la certaine opposition à laquelle il est en butte en ce moment. (El Castellano.

—Pendant le séjour des princes français à Pampelune, il parut que la question de la dénationalisation de la France et de l'Espagne du côté de St-Jean-de-Luz, a fait de grands progrès. On sait que cette question a donné lieu dernièrement à des collisions sérieuses.

—Marinne Manos y Lopez, chef politique de Burgos, a adressé aux habitans l'allocution politique suivante, à l'occasion de la prochaine arrivée de S. M. :

"Le moment approche où l'angélique beauté, assise sur le trône de la vertu, ayant la clémence pour dais et pour compagne la pure innocence enchanteresse vous comblera de ses faveurs. Vous ne voyez le dévoûment sans tache part des bases même du trône castillan ; à Burgos, la mère des rois, en Castille, qui jamais ne le cède à personne pour l'honneur, sa fidélité et la générosité.

"LL. MM. et A. vont bientôt être au milieu de vous. Que pourrais-je vous dire de plus, je vous l'annonce et vous salue."

Le Globo publie la nouvelle suivante, qu'il désire, dit-il vivement démentir :

"On assure dans quelques lettres de Cuba, que l'intrépide de cette île a été obligé de suspendre le paiement des traites du gouvernement échéant en mois, et que cette suspension est causée par une diminution considérable dans les recettes de la douane, qui soit son principales ressources.

"Si le fait est certain, il est aussi fâcheux pour le gouvernement que pour la banque de Saint-Ferdinand qui comptait sur les échéances des recettes de cette colonie pour payer les intérêts de la dette."

—On lit dans le *Temps*:

"D'après toutes les nouvelles que nous recueillons, il paraît que le ministère est décidé à n'ouvrir les chambres qu'à l'époque où il ne lui sera plus possible de retarder leur convocation, c'est-à-dire fin décembre. Ainsi le ministère ne songe pas même à changer de système ; il serait temps, cependant, de voir cesser cet état de dictature gouvernementale, dont le résultat ne fait qu'accroître le mécontentement."

—On lit dans la *Presse* du 22 septembre :

"Les bruits qui circulaient à Madrid depuis quelque temps au sujet d'une crise ministérielle, ont pris plus de consistance depuis la rentrée de la reine. Il suffit de lire les journaux arrivés aujourd'hui pour se convaincre que les rumeurs ne sont pas sans fondement. Le ton plus mince de nos journaux, les réponses vagues aux suppositions. Les uns prétendent que c'est le marquis de Viluma et le baron de Meer qui vont arriver aux affaires et appliquer leurs idées de politique réactionnaire exposées l'année dernière à Barcelone. D'autres avancent que le général Concha et M. Pacheco vont être appelés à faire l'essai de leurs doctrines de conciliation et de stricte légalité. On affirme, au contraire, d'un autre côté, que la reine n'est pas disposée à se priver des services du général Narvaez qui seul autorité à choisir, dans le parti conservateur, cinq ministres fermement attachés à sa personne et à son système. On parle enfin d'une espèce de ministère de coalition qui se recruterait dans les diverses fractions du parti modéré.

"Nous répétons que tout cela n'est rien de sérieux, et nous n'avons pas besoin de dire que quelques-uns sont évidemment absurdes. Cela n'empêche pas les journaux de s'en occuper et de s'expliquer sur la manière dont doit se faire le changement qu'ils réclament tous avec une grande impatience.

Les journaux progressistes protestent contre toute modification comme étant un remède insuffisant, stérile, inconstitutionnel. Ils demandent que l'opposition conservatrice, qui attaque le gouvernement, agisse, dans un moyen ministériel qui lui en pratique les doctrines que défendent aujourd'hui contre le cabinet les journaux modérés. "Nous sommes loin, dit le *Clamor publico*, de partager leurs opinions, mais nous devons vivement les voir appliquer le système qui, seul, peut nous sauver. Nous ne pouvons nous dissimuler que les chefs de l'opposition modérée, ne se déclarent hautement, le Heraldo qui tient force de faire passer sur tout le ministère le despotisme dont il soulait s'affranchir le président du conseil.

Quant au Globo, ce qu'il veut, dit-il, c'est un gouvernement dans le système politique et à l'administratif du gouvernement, et il promet de dire prochainement ce quel ce changement doit consister.

Le Tiempo se peut être le seul de journaux conservateurs qui désapprouve hautement la chute du ministère du Clamor publico, qui, en effet, n'a pas été dans le cas d'en être engagé.

Quant au ministère, tout le sait qu'il se fait autour de lui ne paraît pas le décourager le moins du monde. Il est vrai que l'opinion publique, qui n'a jamais pu se faire entendre en faveur du tiraillé de Madrid qui nous arrive aujourd'hui, en confiance et en résolution grandissent en proportion des attaques dont il est l'objet. Il est donc très probable que les choses resteront en cet état jusqu'à la convocation des chambres, et que le ministère, si il tombe, ne tombera que devant un vote de portée.

## CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3

Séance de Mercredi, le 22 octobre 1845.

Le Conseil s'est réuni ce jour, conformément à l'ajournement.

Membres présents : Honorables G. W. Lewis, président, et Messrs. MM. Nelaud, Chaubunel, White, Andry et Authier.

Absent.—M. Coyan.

Sur un doute, le Conseil se dispense de la lecture du journal de la séance précédente.

Le Maire a communiqué la lettre suivante :

Mairie de la Nouvelle Orléans
le 22 octobre 1845

A M. le président et MM. les membres du Conseil de la municipalité No 3.

Messieurs—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos ordonnances du 29 septembre dernier et du 13 du courant, j'ai adjugé, hier, à MM. Wm Foot & Co, la ferme de la collecte de la taxe établie sur les navires qui stationnent à la Levée de la Nouvelle-Orléans. Cette adjudication a été faite pour le prix et somme de $21 000. J'ajouterai que, d'après les intentions du comité qui avait été chargé par vous d'assister à la vente, j'ai du mettre dans les droits à transférer au titulaire celle de percevoir de la taxe susdite sur les chaloupes et bateaux à vapeur, conséquence que vous voudrez bien approuver cette démarche.

Quant à la ferme de la collecte de la taxe sur les propriétés foncières et les rues, je regrette d'avoir à vous annoncer que les enchères que m'ont été offertes ne sont pas élevées au minimum fix